

Madame, Monsieur,

Comme vous avez pu le constater, les déchèteries de Monestier de Clermont et Mens ainsi que le site de dépôts des encombrants à Clelles ont été fermés suite à un l'accident mortel, survenu le 8 février 2017 au matin à la déchèterie de Monestier-de-Clermont (chute du quai de déchargement).

Cette décision s'est imposée afin d'assurer la mise en sécurité des déchèteries qui, si elle n'était pas règlementairement obligatoire, nous est apparue indispensable et urgente pour prévenir tout nouvel accident.

La communauté de communes a d'ores et déjà mandaté un bureau de contrôle pour réaliser un audit de sécurisation des déchèteries du Trièves et faire des préconisations de travaux. A la suite de cet audit, les travaux seront rapidement entrepris pour permettre, nous le souhaitons vivement, une réouverture des sites courant juin prochain.

Nous mesurons la perte de service aux habitants que ces fermetures entraînent. C'est pourquoi, nous avons convenu avec la Métro l'accès à la déchèterie de Vif pour tous les habitants du Trièves. Mais nous sommes également conscients que cette solution ne répond pas à tous compte tenu de l'éloignement de certains villages.

Nous comptons donc sur votre compréhension pour stocker autant que possibles vos déchets pendant cette période de fermeture afin qu'ils ne viennent pas encombrer les abords des déchèteries ou pire être déposés dans la nature avant la période estivale.

Soyez en tout cas certains que nous mettons tout en œuvre pour ouvrir dans les meilleurs délais des déchèteries sécurisées.

Avec tous nos remerciements pour votre patience, votre compréhension et votre respect de l'environnement.

Jérôme Fauconnier, Président de la communauté de communes du Trièves